

*Agence Française de l'Adoption*

**PSY**

**N°1**



*Désir(s) d'enfant*

*Les cahiers pratiques de l'A.F.A.*

## Le désir d'enfant

Se tourner vers l'adoption, pour ceux qui souhaitent fonder, par cette voie, une famille, c'est vraiment laisser parler son désir, parce qu'« il n'y a pas d'adoption sans désir ».

### « Devenir parents ! »

Si longtemps différé par la vie, et la plupart du temps mis à mal par le fait que la Nature est capricieuse, ce vœu des candidats à l'adoption reflète l'énergie farouche qui les anime et parfois les aveugle.

Porteur de tant de pensées d'avenir, le désir d'enfant c'est d'abord la volonté de fonder une famille.

C'est aussi l'envie d'apporter de l'amour à un petit être et d'en recevoir de lui.

Il se fonde et se confond avec l'idée de plaisir de pouponner, avec le sentiment de joie et de bonheur familial, avec « l'envie de vie » et de prolonger celle-ci bien au-delà de soi en transmettant des valeurs qu'on a reçues.

Mais se proposer de devenir tout d'un coup parent d'un enfant déjà tout fait, c'est un don de soi, c'est oser se dire à soi-même « je suis capable de cela », mais aussi « je ne suis pas capable de ceci » car il s'agit de s'engager sur un chemin de vie sur lequel on ne peut pas faire demi-tour.

Ainsi, la spécificité de la parenté adoptive fait que le désir qui l'initie doit être bien réfléchi en profondeur et tout à fait « *apprivoisé* ».

Le temps et la lenteur du processus d'adoption permettent de poursuivre cette réflexion.

### 1 • Ce « désir d'enfant », sur quoi repose-t-il ?

#### La demande d'adoption traduit un désir de vie

« *On ne peut pas concevoir la vie sans enfant* ». Cette pensée anime le projet de la plupart des adoptants.

Certains couples ont déjà des enfants biologiques et désirent agrandir leur famille par la voie de l'adoption pour diverses raisons qui leur appartiennent en propre.

Mais il existe, qui se profile et qui sous-tend le désir de façon inconsciente, une représentation imaginaire de l'enfant idéal que les candidats à l'adoption aimeraient se voir confier.

Les futurs parents « se voient » avec tel enfant, (à l'instar des couples qui attendent un enfant biologique d'ailleurs, mais attention, car l'enfant **venu d'ailleurs** peut se trouver plus encore porteur d'une certaine part « *d'étrangeté* »).

De là, quelquefois, une déception quand l'enfant est proposé à l'apparement, que les adoptants voient sa photo, et surtout quand il arrive en chair et en os dans leur vie : car le petit garçon ou la petite fille qui leur est confié(e) n'a pas forcément l'odeur, l'expression, la peau... dont ils ont rêvé.

Il est peut-être différent des attentes qui pèsent sur lui. Il faut parfois du temps pour que se rencontrent les attentes des parents et l'enfant, objet de ce désir plein d'attentes.

Savoir s'y préparer est important, pour apprendre à prendre l'enfant tel qu'il est, sinon l'enfant, si petit qu'il soit, peut sentir une réticence même ténue et croire qu'il déçoit l'attente de ses parents. (Le risque est qu'il se trouve alors « vilain, moche, nul » en tout cas pas satisfaisant.)

## 2 • Ce que peut recouvrir ou cacher le désir d'enfant

Avec l'aide des services de l'Aide sociale à l'enfance, tous les adoptants ont « travaillé » et cheminé dans leur tête autour de leur projet et donc de leur désir d'adopter. C'est important d'être sûrs de se sentir bien « au clair » vis-à-vis de certaines situations qui se présentent et ne sont pas pleinement exprimées comme par exemple :

### L'existence au sein d'un couple de deux désirs qui peuvent ne pas être les mêmes et se compléter ou non

La femme éprouve un besoin de pouponner, de donner le biberon, de serrer un petit être contre soi, de combler en quelque sorte un manque et l'homme, de son côté ressent plus un désir de perpétuer, de transmettre ce qu'il a reçu et ce qu'il a créé (y compris le nom). C'est un désir qui se situe du côté de la nécessité de descendance.

Parfois l'un des deux dans le couple se plie à l'autre en acceptant de se tourner vers l'adoption et efface alors son propre désir (qui peut être tout simplement celui de ne pas adopter) derrière le désir de l'autre.

Accepter de se tourner vers l'adoption « pour faire plaisir à l'autre », n'est-ce pas prendre le risque que ce « non-dit » pèse un jour ou l'autre sur l'histoire de l'adoption ainsi engagée ?

### L'enfant adopté n'est pas le ciment d'un couple qui s'effrite

*Rester attentif à l'idée qu'il faut éviter que l'enfant serve à devenir le « pansement ou la béquille » de ses parents : la nécessité d'un désir neuf est importante.*

Eprouver un « désir neuf », cela veut dire que la famille adoptante ne cherche pas à « réparer » quoique ce soit, mais bien à construire du nouveau au moyen de l'adoption.

L'enfant adopté ne saurait être assigné à la place de réparateur du couple de ses futurs parents. Il ne saurait être là pour donner au couple de ses parents le souffle dont ceux-ci ont par ailleurs besoin, car à l'inverse, c'est lui qui a besoin de s'appuyer sur le couple parental et d'en vérifier sans cesse la solidité.

### L'enfant adopté n'est pas un lot de consolation contre les souffrances de la stérilité et de l'infertilité du couple

*L'enfant adopté ne vient jamais remplacer l'enfant que l'on n'a pas eu naturellement.* Adopter, c'est envisager d'être heureux malgré cela en se tournant vers une autre voie.

### L'inscription du désir d'enfant dans la famille au sens large

La famille, au sens large, est parfois surprise, voire décontenancée, par le choix de l'adoption comme moyen de fonder une famille.

Accueillir un enfant dans son foyer, c'est encore et aussi se positionner auprès de ses propres parents comme père ou mère à son tour, ce qui implique une place nouvelle dans la chaîne des générations, et d'y être reconnu et soutenu dans sa propre famille comme père ou mère désormais.

Le désir, s'il est soutenu par l'entourage, pourra s'épanouir et puiser sa force auprès de lui, ce qui est impossible si d'aventure il faut lutter contre son entourage.

### Les désirs porteurs de choix spécifiques

- Certains couples expriment la capacité et le souhait de prendre comme leur enfant un enfant **grand**, déjà éventuellement scolarisé, et porteur d'une histoire vécue longtemps ailleurs. Le désir de fonder ainsi une famille ne peut effacer sans peine un passé qui va laisser plus ou moins de « traces psychiques ». Il faut s'y préparer, parfois demander conseil et aide.
- D'autres ont le désir d'adopter une **fratrie**, ce qui demande du tonus, beaucoup de préparation et une force unie au sein du couple. Attention à ne pas accepter sans réfléchir d'adopter une fratrie « pour avoir » entre autres le bébé de la fratrie.
- Le désir d'adopter dans une perspective **humanitaire** crée une confusion des désirs qui sera préjudiciable à l'enfant ainsi accueilli car un enfant n'est pas une idée

ni un idéal et il ne faut jamais perdre de vue qu'il s'agit d'être parent avant d'être militant.

Si on adopte un enfant, c'est avant tout parce qu'on a envie de devenir parent (un point, c'est tout !) et pas pour mettre un enfant en dette vis-à-vis de ses parents.

- Se rencontre parfois le désir d'adopter un enfant porteur de handicap, ou un enfant dit « à **particularités** » liées à l'histoire de l'enfant (enfant ayant été victime avérée de violences sexuelles ou physiques, de maltraitance), ou liées à des problèmes de santé dont l'importance et la gravité varient en fonction des enfants et des pays d'origine. C'est un désir particulier qui sera évalué avec lucidité par les adoptants dont la solidité psychologique et physique sera mise à l'épreuve du quotidien avec l'enfant.

La spécificité de ces différents types de demande conduit les postulants à élaborer longuement les motivations qui originent leur désir de façon à être tout à fait certains que les membres du couple sont **tous deux à la fois** et **désireux et capables** (psychologiquement), et de façon concrète, de prendre en charge un projet de ce type.

### 3 • Le désir d'enfant ou bien le droit à l'enfant ?

Le droit à l'enfant n'existe pas. C'est l'enfant qui a droit à une famille et obtenir l'agrément ne signifie pas obtenir le droit d'avoir un enfant. Les critères de sélection imposés par les pays d'origine pour choisir les familles vont parfois à l'encontre des souhaits des postulants qui voient leur désir d'enfant longtemps ou définitivement insatisfait.

Les postulants dans l'attente auront à cœur de garder à l'idée que dans l'adoption s'il n'y a pas désir d'enfant mais plutôt « besoin » d'enfant, aucun enfant ne saura répondre à ce besoin et la greffe ne prendra

pas car cela ne fera pas famille.

La dérive est malheureusement parfois possible du désir d'enfant à une sorte d'exigence, qui prend la forme d'une obsession **d'avoir celui-ci**. Lorsque ce désir s'exacerbe ainsi, l'enfant, objet de désir, s'efface parfois en tant que sujet humain pour ne plus être qu'un « objet convoité ». La souffrance des candidats à l'adoption devient alors difficile à supporter pour eux, une aide extérieure est bienvenue pour élaborer et verbaliser cette souffrance.

### 4 • Savoir renoncer : Le renoncement fait aussi partie du cheminement des parents adoptants

Dans certains cas, et pour des raisons diverses, l'adoption s'avère définitivement impossible. Alors le renoncement à satisfaire le désir d'enfant, chez des personnes qui ont déjà, dans bien des cas, été confrontées au renoncement à l'enfant biologique est extrêmement douloureux et nécessite un accompagnement délicat et spécifique par des professionnels.

### Conclusion :

#### La portée du désir

Même si cela ne paraît pas évident, il existe une différence entre l'idée de « vouloir un enfant » et celle de « vouloir fonder une famille ». Ce ne sont pas là des désirs du même ordre. Le désir de vouloir fonder une famille est un désir plus vaste, plus souple que celui, moins réfléchi, d'avoir un enfant.

Concernant cet enfant qui va leur être confié, les adoptants auront à cœur de savoir à quel point ils le voulaient, tel qu'il est, **comme** leur enfant, avec ses spécificités parfois ethniques ou culturelles, et parvenir à se positionner **comme** ses parents.

Car lorsque l'enfant sera là et quand il aura grandi, par certaines attitudes, voire même par des passages à l'acte, il viendra longtemps interroger et éprouver, à sa façon, le **désir de ses parents**.

